



Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

M^{me} Joanne De Laurentiis
Présidente
25, avenue Sheppard Ouest
North York (Ontario)
M2N 6S6

Madame la Présidente,

Je suis heureux de vous faire part des priorités de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) pour 2024-2025.

À titre de présidente, vous jouez un rôle important dans la réalisation du mandat de l'ARSF. Il est important que les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme continuent de s'harmoniser avec les priorités et l'orientation du gouvernement. En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir de façon à servir l'intérêt fondamental des Ontariennes et des Ontariens et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes doivent aussi respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, je vous fais part de mes attentes concernant l'ARSF pour 2024-2025, notamment :

1. Gestion du risque

- Créer et mettre en œuvre un processus efficace pour déceler, évaluer et atténuer les risques organisationnels, y compris les risques à la cybersécurité, et tous risques d'urgence à l'avenir.
- Veiller à ce que la stratégie de gestion du risque oriente le processus décisionnel de l'organisme et soit une priorité absolue pour l'équipe de direction de l'organisme.
- Informer le ministère des Finances tous les ans des progrès réalisés par l'organisme dans la mise en œuvre de la stratégie de gestion du risque.

2. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner en respectant le budget approuvé de l'ARSF.

- Cerner et saisir les possibilités de mettre en application des pratiques innovantes et d'améliorer la durabilité des programmes.
- Respecter les orientations pertinentes concernant les pratiques comptables et la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'exploitation de l'entente d'achat en masse et des initiatives stratégiques d'approvisionnement d'ApprovisiOntario.
- Respecter les mesures immobilières provisoires pour l'espace de bureau de l'organisme.
- Atteindre et exploiter les résultats repères pour les stratégies et directives de rémunération.

3. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et rédiger les rapports dans un esprit de responsabilisation et transparence.
- Se conformer aux normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, connaissances et expériences nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance de l'organisme et de responsabilisation et fournir annuellement au ministre des matrices de compétences pour veiller à ce que les conseils soient constitués de personnes qualifiées.
- Examiner et mettre à jour annuellement les indicateurs de rendement clés afin de garantir l'efficacité, l'efficacé et la durabilité de l'organisme.

4. Gestion des effectifs

- Optimiser la capacité organisationnelle pour livrer les services gouvernementaux le plus efficacement possible, notamment en redéployant les ressources dans les secteurs prioritaires au besoin.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant les possibilités de relocalisation dans des régions où les coûts sont moins élevés à l'échelle de l'Ontario (conformément à la directive du CGG sur les biens immobiliers, art. 5.4), le cas échéant.
- Aligner les stratégies en matière de ressources humaines et d'aménagements sur les directives et politiques de la fonction publique de l'Ontario (FPO), le cas échéant, y compris les dispositions de retour au bureau sur celles suivies par la FPO.
- Respecter les mandats de travail et de négociation du CT et du CGG.
- Gérer avec prudence et efficacité le financement des opérations et la taille des effectifs.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, équitable, inclusif, accessible et exempt de racisme.
- Adopter un processus qui favorise la participation de tout le monde afin de veiller

à ce que toutes les voix soient entendues dans la formulation des politiques et la prise de décisions.

6. Collecte, utilisation et partage de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décision, d'échange de l'information et de production de rapports pour orienter la préparation de rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Accroître l'échange de données avec ApprovisiOntario au besoin à l'égard des dépenses relatives à l'approvisionnement et la planification, la passation de marchés et les relations avec les fournisseurs pour soutenir la prise de décision fondée sur les données.

7. Prestation de services en ligne et service à la clientèle

- Examiner et mettre en œuvre des outils numérique en vue de la prestation des services en ligne afin de respecter les normes de service à la clientèle.
- Utiliser une gamme d'approches et d'outils pour garantir que des services puissent être livrés, peu importe la situation.

Dans votre rôle de gouvernance, je vous encourage, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration, à mettre l'accent sur une bonne gestion des risques pour toutes les questions touchant à la cybersécurité. J'aimerais que vous me fassiez part des mesures prises par l'équipe de direction pour donner la priorité à la cybersécurité au sein de votre organisme.

Il s'agit des engagements gouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil. Veuillez consulter le guide joint pour de plus amples renseignements sur chaque priorité.

Je m'attends aussi à ce que l'ARSF se consacre aux priorités suivantes :

Contribuer aux objectifs intersectoriels de réduction du fardeau et soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes et sur les risques en continuant à :

1. soutenir les efforts de réduction du fardeau à long terme, les exigences relatives à la production de données et la collaboration avec les parties prenantes selon le cadre d'orientation de l'ARSF.
2. évaluer et à peaufiner les mesures de rendement de l'organisme et à établir des rapports à cet effet, ainsi qu'à évaluer efficacement le rendement organisationnel afin de soutenir le traitement réactif des enjeux réglementaires et de faciliter la surveillance réglementaire efficiente.

Améliorer l'efficiencia et l'efficacité de la réglementation dans tous les secteurs en continuant à :

3. protéger l'intérêt public en renforçant l'expertise réglementaire de la FSRA, la collaboration avec les parties prenantes (y compris l'harmonisation réglementaire), les initiatives d'éducation des consommateurs et la transparence.
4. cerner et soutenir les occasions de permettre l'innovation et la transformation organisationnelle dans tous les secteurs.

5. appuyer une réglementation efficace et souple en continuant à moderniser les systèmes et les processus pour améliorer les activités fondamentales de réglementation.
6. renforcer les protections pour les consommateurs et protéger leurs intérêts en comprenant et en prenant en compte les divers points de vue des consommateurs dans le travail de la FSRA au moyen de recherches et d'un engagement continu auprès des consommateurs.
7. soutenir la mise en œuvre des recommandations de l'Audit de l'optimisation des ressources réalisé en 2022 par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, le cas échéant.
8. collaborer avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, le cas échéant, dans le cadre de l'exécution de vos mandats respectifs et de l'identification des possibilités d'innovation en matière de services financiers et d'amélioration de la productivité.

Soutenir les initiatives de réforme du gouvernement pour les secteurs des services financiers et des régimes de retraite de l'Ontario en :

9. améliorant constamment les pratiques du secteur de l'assurance-maladie et de l'assurance-vie pour protéger les consommateurs.
10. soutenant l'engagement du gouvernement à améliorer l'assurance automobile en mettant l'accent sur la création d'un plus grand choix pour les consommateurs, en éliminant la fraude et les abus et améliorant l'équité au moyen de la réforme des tarifs et des souscriptions.
11. m'avisant des recommandations sur l'innovation dans le secteur de l'assurance automobile. Il doit s'agir d'un dialogue continu.
12. veillant à l'administration efficace de la *Loi de 2019 sur la protection du titre des professionnels des finances* :
 - l'ARFS établira un registre public de personnes qui détiennent des titres approuvés de planificateurs et conseillers financiers;
 - évaluer l'efficacité du cadre sur la protection des titres des professionnels des finances pour atteindre les résultats escomptés et rendre compte des conclusions.
13. soutenant la stabilité et la modernisation en cours du secteur des credit unions en réduisant le fardeau, en stimulant la compétitivité et en promouvant la confiance.
14. soutenant le réexamen de la *Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques*.
15. soutenant l'élaboration et la mise en œuvre du cadre réglementaire permanent pour les avantages ciblés.
16. continuant à faire participer le secteur des pensions par l'entremise des comités consultatifs techniques afin de soutenir l'élaboration de meilleurs processus, de meilleures directives et de meilleures approches en matière de surveillance de la réglementation.
17. soutenant la sensibilisation des consommateurs et d'autres personnes, le cas échéant, sur des initiatives importantes concernant les secteurs relevant de l'ARSF, y compris l'assurance automobile et la prévention du vol d'automobiles.

Je serais heureux de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'entreprise de votre organisme, ainsi que dans ses activités continues.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, de votre engagement continu envers l'ARSF. Votre travail et soutien continus me sont essentiels et sont essentiels à la population ontarienne.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Richard Clark, chef de cabinet, Bureau du ministre, Ministère des Finances au 416 325-0400 ou à richard.clark@ontario.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le ministre des Finances,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Peter Beath". The signature is fluid and cursive, with a prominent loop at the end.

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

cc : Mark E. White, directeur général, Autorité ontarienne de réglementation des services financiers
Richard Clark, chef de cabinet du ministre des Finances, ministère des Finances
Greg Orencsak, sous-ministre, ministère des Finances
Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, Ministère des Finances
Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière de services financiers, ministère des Finances
Nicole Stewart, sous-ministre adjointe, Division des politiques en matière de sécurité du revenu et de régimes de retraite, ministère des Finances
Tom McKinlay, Director, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances